

Conditions d'utilisation

Plateforme online de recharge des badges Fondation salle à Manger par apprenti d'Auteuil International (FSAM) BIRDHOUSE

Pour le paiement de vos prestations, Le restaurant BirdHouse a choisi une approche nouvelle qui allie simplicité et rapidité. Dans le but de faciliter cette démarche, vous pouvez également profiter dès à présent du système de chargement de badges de paiement via Internet.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez en tout temps faire bloquer le badge en vous adressant directement au responsable du restaurant d'entreprise, à l'administration RH de votre entreprise ou en le bloquant en ligne.

Votre espace personnel sur la plateforme vous permet, en outre, de suivre l'évolution du solde de votre badge et de consulter la liste de vos différents achats.

CONDITIONS GENERALES

En utilisant cette plateforme online de recharge de badges, vous déclarez accepter les conditions d'utilisation ci-après.

Utilisateurs autorisés

Seuls les employés des entreprises ayant données l'accord d'enregistrer l'identité dans le programme de facturation Birdhouse sont autorisés à utiliser cette plateforme de recharge online pour les badges de paiement.

Les employés des entreprises tierces utilisant également le système de paiement par badge du restaurant Birdhouse peuvent être également autorisés à utiliser la plateforme de recharge online.

Utilisation des badges

La recharge des badges (par conséquent l'approvisionnement du compte personnel) en argent permet le paiement par badge au restaurant Birdhouse.

Les règles habituelles concernant le badge de paiement et d'accès de votre entreprise sont applicables.

Chaque collaborateur possédant une option : badge de paiement dispose d'un compte à prépaiement. Le titulaire est responsable d'approvisionner son compte.

La plateforme online vous renseigne sur le solde actuel de votre compte ainsi que sur le détail des transactions.

Conditions de paiement

La recharge en ligne de votre compte est possible uniquement avec paiement par carte. Le montant de la recharge peut être de 50.- , 100.- et 200 CHF. Seuls les Francs suisses (CHF) sont acceptés.

Les cartes suivantes sont acceptées : MasterCard et Visa. Pour les autres cartes ou espèces et autres montants, merci de vous rendre dans l'un des points de ventes pour recharge en caisse.

Conditions d'utilisation de la plateforme online pour la recharge des badges

La transaction de paiement est exécutée dans une zone sécurisée, chez notre partenaire Six Payment Services. Les données mémorisées par le système de paiement sont considérées comme la preuve de l'ensemble des transactions qui ont eu lieu entre FSAM Birdhouse chemin de Blandonnet 8, 1214 Vernier et l'utilisateur.

FSAM Birdhouse ne garde aucune information concernant votre carte de crédit.

Votre carte ne sera débitée qu'une fois votre compte personnel crédité.

Perte du badge de paiement

Vous devez signaler immédiatement la perte de votre badge de paiement au personnel du restaurant ou à l'administration RH de votre société. Nous déclinons toutes responsabilités concernant l'usage du badge si celui-ci est utilisé avant le blocage de votre carte.

Votre compte restaurant est lié à votre numéro de personnel. Aucune information financière n'est stockée sur le badge. En cas de perte du badge de paiement, votre compte restaurant ne sera donc pas affecté.

Consultations de votre compte personnel, erreurs, réclamations et oubli du badge de paiement :

Le solde de votre compte ainsi que le détail des transactions peuvent être consultés en tout temps sur la plateforme de l'entreprise.

Pour toutes questions ou pour tous problèmes liés à votre compte personnel, veuillez contacter le responsable du restaurant ou l'administration RH de votre société.

Pour toute erreur de saisie aux caisses, il est de votre devoir d'informer immédiatement le personnel du restaurant. La correction sera effectuée ultérieurement sur le compte.

Pour tout problème avec votre badge de paiement, le personnel du restaurant se tiennent à votre disposition.

En cas d'oubli de votre badge de paiement, aucun crédit ne sera accordé. Un paiement cash est toujours possible aux restaurant.

Clôture du compte

Pour tous les titulaires d'un compte et désireux de le fermer, celui-ci est à solder au restaurant après la dernière utilisation du badge pour le paiement.

Garantie et exclusion de responsabilités

La FSAM Birdhouse n'assument aucune responsabilité pour les dommages directs ou indirects (y compris pertes de gain) qui découlerait de l'utilisation de la plateforme ou de sites web auxquels l'utilisateur est renvoyé par des liens hypertextes.

Toute responsabilité est également exclue notamment en cas de transmission de virus ou autres infections informatiques, ainsi que pour le vol de données de connexion par la faute de l'utilisateur.

Conditions d'utilisation de la plateforme online pour la recharge des badges

Protection des données

Toutes les informations récoltées sur cette plateforme seront traitées confidentiellement et conformément aux dispositions légales en vigueur sur la protection des données.

La FSAM Birdhouse ne garde aucune information concernant votre carte de crédit.

Modifications

La FSAM se réserve expressément le droit de modifier en partie ou en totalité le contenu de la plateforme, de la supprimer ou d'en suspendre temporairement l'accès, et ce à tout moment et sans avertissement préalable. Il en va de même des présentes conditions d'utilisation.

Droit applicable

Le droit suisse est seul applicable.

Dernière mise à jour :

©Fondation Salle à manger restaurant Birdhouse-2020. Tous droits réservés.

Conditions d'utilisation de la plateforme online pour la recharge des badges